

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE

Approbation de la quatrième série des avenants 2021 aux conventions pluriannuelles d'objectifs du Contrat de ville

Monsieur le Président du Conseil de Territoire Marseille Provence sur proposition du Président délégué de Commission soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

La loi n° 2014-173 du 21 février 2014 organise un nouveau cadre d'action pour la Politique de la Ville.

Pour formaliser les engagements des partenaires de cette politique, un Contrat de Ville a été signé le 17 juillet 2015 entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et l'ensemble de ses partenaires. Par avenant approuvé par délibération n°DEV 016-6664/19/BM du 26 septembre 2019, le Contrat de Ville a été prolongé jusqu'à la fin 2022.

Le Contrat de Ville Marseille Provence Métropole couvre les quatre piliers attendus pour l'application de cette politique :

- Le développement des activités économiques et l'emploi
- La cohésion sociale
- Le cadre de vie et renouvellement urbain
- La citoyenneté et les valeurs de la république.

Le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 a fixé la liste des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Concernant le Conseil de Territoire Marseille Provence, les quartiers ciblés par la Politique de la Ville sont au nombre de 38 : 35 à Marseille, 2 à Marignane, 1 à Septèmes-les-Vallons. A ceux-ci s'ajoutent trois quartiers dits « de veille » à La Ciotat.

De 2015 à 2022, l'EPCI assure donc le pilotage stratégique du contrat de ville sur les quartiers prioritaires et participe au programme d'actions, avec les moyens financiers qu'il alloue à cette politique.

Afin de garantir les financements sur des missions relevant de l'intérêt général dans le cadre de la politique de subventions mise en place par la Métropole en faveur des acteurs qui œuvrent dans le domaine de la politique de la Ville et permettre une inscription pluriannuelle des projets, le recours à la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) s'est imposé comme une procédure adaptée.

Issue des préconisations de l'évaluation à mi-parcours du Contrat de Ville et inscrite dans l'avenant de prolongation de celui-ci approuvé lors du Bureau de la Métropole le

26 septembre 2019, la pluri annualisation répond également à une volonté de la gouvernance du Contrat de Ville de pouvoir inscrire des projets dans la durée et de proposer une simplification des démarches administratives pour les associations.

Un appel à projets commun aux quatre communes concernées a été lancé 9 septembre 2019 au 4 octobre 2019 par le Conseil de Territoire de Marseille Provence, afin de faire émerger et de soutenir des projets pluriannuels au service des habitants des quartiers prioritaires.

Pour être éligibles à un financement par les crédits spécifiques Politique de la Ville, les projets proposés doivent :

- s'inscrire dans les axes prioritaires identifiés dans le contrat de ville et dans les projets de territoire,
- concerner les habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et des quartiers de veille,
- et venir en complément du droit commun des partenaires qui doit être mobilisé en priorité.

Les projets ont été instruits en lien avec les partenaires financiers que sont l'Etat et le Conseil Départemental afin de retenir les plus pertinents. Les conseils citoyens qui le souhaitaient ont également été associés au processus d'instruction.

Comme stipulé dans la convention initiale, les montants des contributions financières consenties par la Métropole en 2021 seront notifiés aux bénéficiaires par voie d'avenant :

- Après examen du budget prévisionnel de l'action qui aura été communiqué et du vote du montant de la subvention par l'assemblée délibérante.
- Sous réserve de la justification annuelle de l'emploi de la subvention par le bénéficiaire
- Sous réserve de l'approbation du budget annuel par la Métropole et de vote du montant de la subvention par l'assemblée délibérante.

La quatrième série d'actions faisant l'objet d'un avenant aux conventions pluriannuelles d'objectifs représentent 48 actions pour un montant de 446 115 euros.

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS N° XX

CONTRAT DE VILLE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Entre d'une part,

Le Conseil de Territoire Marseille Provence, agissant par délégation du Conseil de la Métropole Aix Marseille-Provence suivant délibérations numéros HN 004-8076/20/CM du 17 juillet 2020 et FBPA 029-8299/20/CM du 31 juillet 2020, représenté par son Président Monsieur Roland GIBERTI, habilité aux présentes par délibération n° XXX en date du XXXXXX

Ci-après désigné « la Métropole »,

Et d'autre part,

XXX - N° SIRET : XXXXXXXXXXXXX - représentée par Monsieur, Madame, XXX Président(e), Ci-après désignée « le bénéficiaire »,

Il a été convenu ce qui suit :

PREAMBULE

Dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de ville lancé du 9 septembre 2019 au 4 octobre 2019, le Conseil de Territoire de Marseille Provence a accordé par délibération VU 058-717/19/CT du 17 décembre 2019, un soutien financier au bénéficiaire afin de faire émerger et de soutenir des actions au service des habitants des quartiers prioritaires.

Une convention pluriannuelle d'objectifs a été conclue pour les années 2020, 2021 et 2022.

A la suite de l'examen du budget prévisionnel de l'action et de la justification de l'emploi de la subvention par le bénéficiaire au titre de l'année 2020, cet avenant conclue entre la Métropole et « Nom du bénéficiaire » a pour objet le financement du projet « nom du projet » pour l'année 2021.

Article 1 : Objet de l'avenant

L'objet du présent avenant vise à notifier au bénéficiaire la participation financière de la Métropole en 2021 d'un montant de XXXXX euros, soit X% du coût total prévisionnel.

Articles 2 : Autres dispositions de la convention initiale

Les autres dispositions de la convention initiale demeurent inchangées.

Fait à Marseille, le

Pour **XXX**
Madame, Monsieur **XXX**,
Président(e) ou le représentant
légal

* * Dans ce cas, prière de préciser le nom et
la fonction du signataire et de joindre la
délégation de pouvoir.

Pour le Conseil de Territoire
Marseille Provence,

Le Président

Roland GIBERTI

Axe 1 : Une vie locale qui s'appuie sur un cadre de vie rénové, des espaces publics réappropriés et l'accès à une offre de services (sociale, culturelle, sportive, de promotion de la santé, associative) adaptée

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action	Montant de la subvention Métropole Aix Marseille Provence
K	F11	546	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Centre de Culture Ouvrière	F2021D141	Actions participatives jardinées sur l'ilot Velten et le quartier de Belsunce - CS Velten	8 000 €
K	F11	542	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Institut de Formation d'Animation et de conseil - IFAC	F2021C094	Maison de services au public (ex plate-forme de services publics) de la vallée de l'huveaune	36 000 €
K	F11	566	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Institut de Formation d'Animation et de conseil - IFAC	F2021H254	Point information service public (pisp) - Hauts de Mazargues	5 115 €
K	F11	525	Nord Est	Nord Est 13e	Centre de Culture Ouvrière	F2021S050	Maison de Services Publics Malpassé - MSAP	26 000 €
K	F11	539	Nord Est	Nord Est 13e	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel	F2021T070	Vive la colline de Frais Vallon - Centre Social Frais Vallon	2 000 €
K	F11	523	Nord Est	Nord Est 14e	Centre de Culture Ouvrière	F2021R032	Vie sociale et citoyenne - CS La Paternelle	8 500 €
K	F11	552	Nord Littoral		Marseille Nord HandBall	F2021R367	Belles Hand Sport - Handfit - Sport santé pour les femmes	5 000 €

K	F11	536	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2021O035	Maison de service public - MSAP	45 450 €
K	F11	547	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel Del Rio	F2021O011	Actions Sport à la Viste - CS Del Rio	12 200 €
K	F11	549	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel Del Rio	F2021O033	Point Information Service Public (PISP) - CS Del Rio	5 000 €
K	F11	554	Nord Littoral	Nord Littoral Est	La Cité, espace de récits communs	F2021L148	Faisons l'histoire à Ruisseau Mirabeau	4 000 €
K	F11	568	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2021O290	passerelle aux soins a la sante	17 000 €

Total Axe 1**174 265 €**

Axe 2 : Des quartiers et des habitants qui participent, chacun à leur niveau, au développement économique et de l'emploi adaptée

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action	Montant de la subvention Métropole Aix Marseille Provence
K	F11	561	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Association du Centre Socio-Culturel du Roy d'Espagne	F2021H046	Mobilisation orientation vers l'emploi (move) - CS Roy d'Espagne	13 150 €

K	F11	538	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel Del Rio	F2021O013	Actions jeunes - CS Del Rio	3 500 €
K	F11	562	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel Del Rio	F2021O251	Mobilisation, orientation vers l'emploi (MOVE) - CS Del Rio	10 000 €
Total Axe 2								26 650 €

Axe 3 : Une offre de logements améliorée et diversifiée dans les quartiers prioritaires, qui contribue à la remise en mouvement les parcours résidentiels des ménages

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action	Montant de la subvention Métropole Aix Marseille Provence
K	F11	540	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Agir Ensemble pour le Logement en Huveaune	F2021C014	Point écoute logement	6 000 €
Total Axe 4								6 000 €

Axe 6 : Une responsabilité partagée envers l'enfance et la jeunesse

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action	Montant de la subvention Métropole Aix Marseille Provence
K	F11	521	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Léo Lagrange Méditerranée	F2021K014	Pour une alternative à l'exclusion - MPT belle de mai	4 000 €

K	F11	528	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Centre de Culture Ouvrière	F2021D184	Accompagnement à la parentalité et aux enjeux de la citoyenneté - CS Velten	5 000 €
K	F11	569	Centre et Sud	Grand Centre Ville	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2021K020	Espace familles - MPT Kleber	6 000 €
K	F11	541	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2021C029	ateliers de lecture	3 000 €
K	F11	556	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Collectif Santé Jeunes du Pays Aubagnais	F2021C128	Améliorer la prévention collective santé des adolescents et des jeunes entre 11 et 25 ans	3 000 €
K	F11	563	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Association Bibliothèque de la Capelette	F2021C021	bibliothèque de quartier	3 000 €
K	F11	524	Nord Est	Nord Est 13e	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel de Frais Vallon	F2021T042	Action Jeunes - Centre Social Frais Vallon	8 000 €
K	F11	555	Nord Est	Nord Est 13e	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel de Frais Vallon	F2021T125	Accueils du soir - Centre Social Frais Vallon	3 000 €
K	F11	557	Nord Est	Nord Est 13e	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel de Frais Vallon	F2021T133	Action Famille - Centre Social Frais Vallon	4 000 €

K	F11	522	Nord Est	Nord Est 14e	Centre de Culture Ouvrière	F2021R026	Actions de prevention pour la jeunesse - CS La Paternelle	3 000 €
K	F11	526	Nord Est	Nord Est 14e	Centre Social l'Agora	F2021S071	actions familles et territoires (ex-enf familles, etc) - cs agora	12 000 €
K	F11	527	Nord Est	Nord Est 14e	Centre de Culture Ouvrière	F2021R106	De l'animation a la parentalite a St Joseph - CS La Paternelle	2 000 €
K	F11	545	Nord Est	Nord Est 14e	Centre de Culture Ouvrière	F2021R033	Actions interventions pour favoriser l'education partagee - CS La Paternelle	4 000 €
K	F11	551	Nord Est	Nord Est 14e	Centre Social l'Agora	F2021S330	Prévention décrochage, réussite et socialisation - CS Agora	3 000 €
K	F11	560	Nord Est	Nord Est 14e	Association de Gestion et d'Animation de la Maison des Familles et des Associations	F2021R412	animation familles - cs les flamants	5 000 €
K	F11	559	Nord Littoral		Groupe Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention 13	F2021L177	Insertion socio-professionnelle Chantiers 15/16	5 000 €

K	F11	529	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2021L072	Familles Adultes -CS Les Musardises	9 500 €
K	F11	530	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Fédération des Amis de l'Instruction Laïque	F2021L073	Actions Jeunes - CS Les Musardises	6 500 €
K	F11	531	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Centre de Culture Ouvrière	F2021N032	Le Secteur Jeune - CS La Savine	12 000 €
K	F11	533	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel	F2021O010	Actions familles - CS Del Rio	5 000 €
K	F11	534	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel Del Rio	F2021O012	actions enfance - cs del rio	4 000 €
K	F11	537	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Le Rocher Oasis des Cités	F2021O079	Accompagnement à la scolarité	4 000 €
K	F11	548	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Point Sud	F2021O014	Sport Education Santé dans le 15ème Sud	2 700 €
K	F11	550	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Le Rocher Oasis des Cités	F2021O142	Maitrise de la Langue Française	3 000 €
K	F11	558	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Point Sud	F2021O215	Club Jeunes Citoyens 15ème Sud	4 000 €

K	F11	532	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Point Sud	F2021N060	Club jeunes citoyens - 15ème nord	17 000 €
K	F11	544	Nord Littoral	Nord Littoral Ouest	Centre de Culture Ouvrière	F2021L067	Actions jeunes (ex pislac) - CS La Bricarde	14 000 €
K	F11	520	Tout Marseille		PACQUAM	F2021V008	Aide à la Scolarité Marseille	57 500 €
Total Axe 6								212 200 €

Axe 7 : Une action publique qui s'adapte à la diversité des publics des quartiers prioritaires, tout en valorisant leurs atouts

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action	Montant de la subvention Métropole Aix Marseille Provence
K	F11	543	Centre et Sud	Grand Sud Huveaune	Association des Equipements Collectifs Les Escourtines	F2021C063	épicerie solidaire - CS Escourtines	8 000 €
Total Axe 7								8 000 €

Axe 8 : Le retour du droit dans les quartiers prioritaires, symbole et « preuve » de l'investissement de la puissance publique et condition de rénovation de la vie citoyenne

Lettre de regroupement	Référence action_1	Référence action_2	Pole Territorial	Territoire de projet	Nom du bénéficiaire	N° dossier	Intitulé de l'action	Montant de la subvention Métropole Aix Marseille Provence
------------------------	--------------------	--------------------	------------------	----------------------	---------------------	------------	----------------------	---

K	F11	567	Nord Est	Nord Est 14e	Centre Social l'Agora	F2021R818	Engagement citoyeneté jeunesse (ex - espace animation jeunesse, mobilité jeunesse) - CS Agora	8 000 €
K	F11	535	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel Del Rio	F2021O034	Participation et expression des habitants - CS Del Rio	8 000 €
K	F11	553	Nord Littoral	Nord Littoral Est	Association de Gestion et d'Animation du Centre Socio-Culturel Del Rio	F2021O184	Partenariat de la Viste face à la violence - CS Del Rio	3 000 €
Total Axe 8								19 000 €
Total Annexe Financière								446 115 €